

3°) La motte féodale (X^{ème} ou XI^{ème} siècle) :

Etape intermédiaire entre le castellum gallo-romain et le château fort médiéval, la motte féodale est non seulement la demeure du seigneur et de ses hommes, mais encore un lieu de refuge où se retirèrent, en cas de danger, les paysans et les troupeaux alentours. Ainsi s'expliquent les deux enceintes étagées. La partie principale en est le donjon (dérivé en donjon), tour massive en bois élevée sur une butte naturelle ou artificielle nommée motte.

Autour de cet ouvrage se déroulent les enceintes en palissades de rondins dont la forme et l'épaisseur varient suivant les époques.

La première délimitait un espace protégé, la baille ou basse-cour, où se trouvaient généralement la chapelle seigneuriale, les dépendances, les étables et parfois une véritable ferme pouvant suffire au ravitaillement en temps de siège.

La seconde correspondait au donjon proprement dit, seconde ligne de défense.

Au XII^{ème} siècle, les châteaux de pierre de plan carré et à contreforts ronds ont remplacé les châteaux de bois.

Dans le cas présent, la motte de la Roche Moisent (Moysan) défendait le gué initial sur la voie QUIMPERLE - PLOUAY.

Le choix intelligent de l'assiette se manifeste ici par la situation naturelle propice de cette butte naturelle limitée à l'Est et au Nord par la rivière, par un ancien étang au Sud, actuellement zone marécageuse traversée par un ruisseau, et par la raideur d'un fossé large de 15 mètres à l'Ouest qui sépare l'éperon du versant de la vallée.



De ce site privilégié, la motte dominait et commandait le gué, puis le pont qui franchit toujours le Scorff à ses pieds, dont le péage fut la probable source de l'enrichissement du maître des lieux.

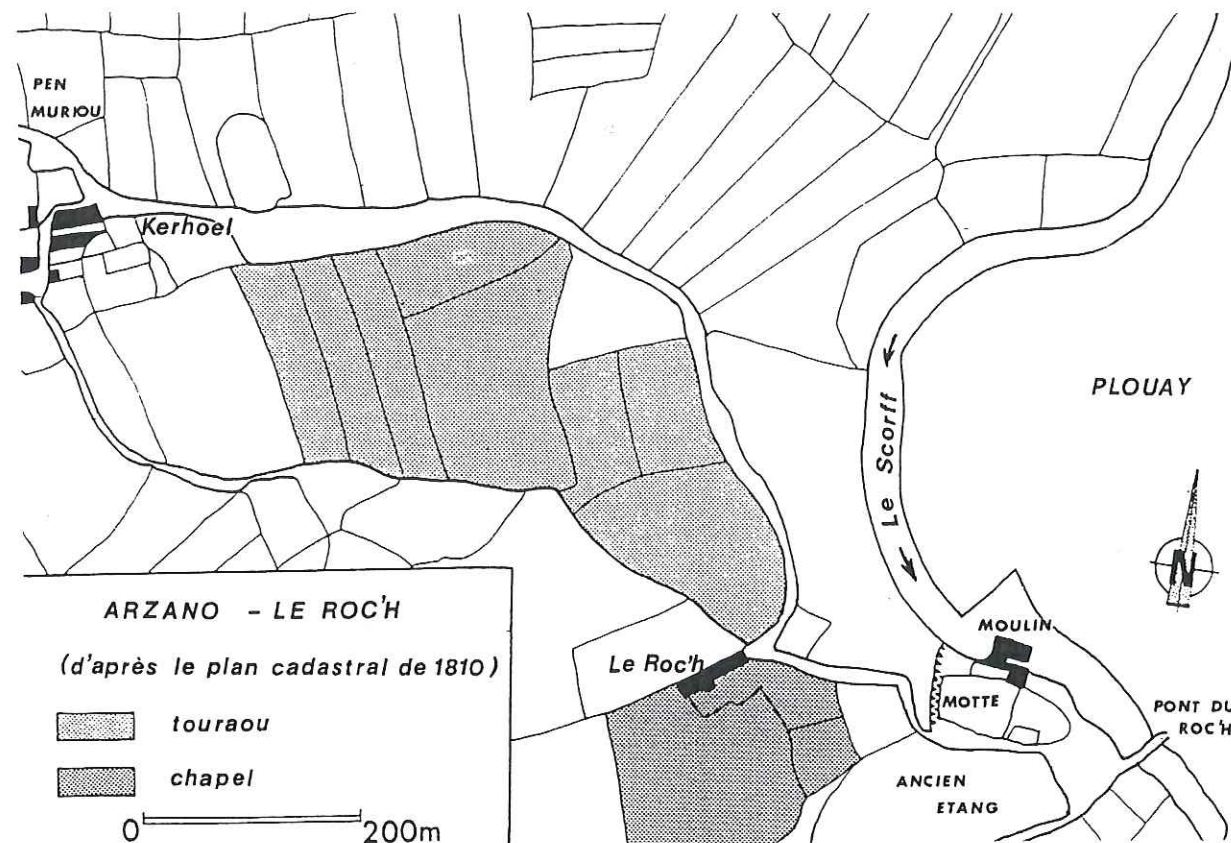
La butte, de 50 par 70 mètres à sa base, est haute d'une dizaine de mètres et de forme tronconique.

Elle possède une avancée vers l'Est, en partie détruite, qui devait correspondre à la basse-cour.

La plateforme sommitale oblongue porte en son centre une structure circulaire de 5 mètres de diamètre, formant la base de pierre du donjon.



Peut-être existait-il, à cet emplacement, une construction défensive antérieure à cette époque, mais il n'en reste pas de trace.



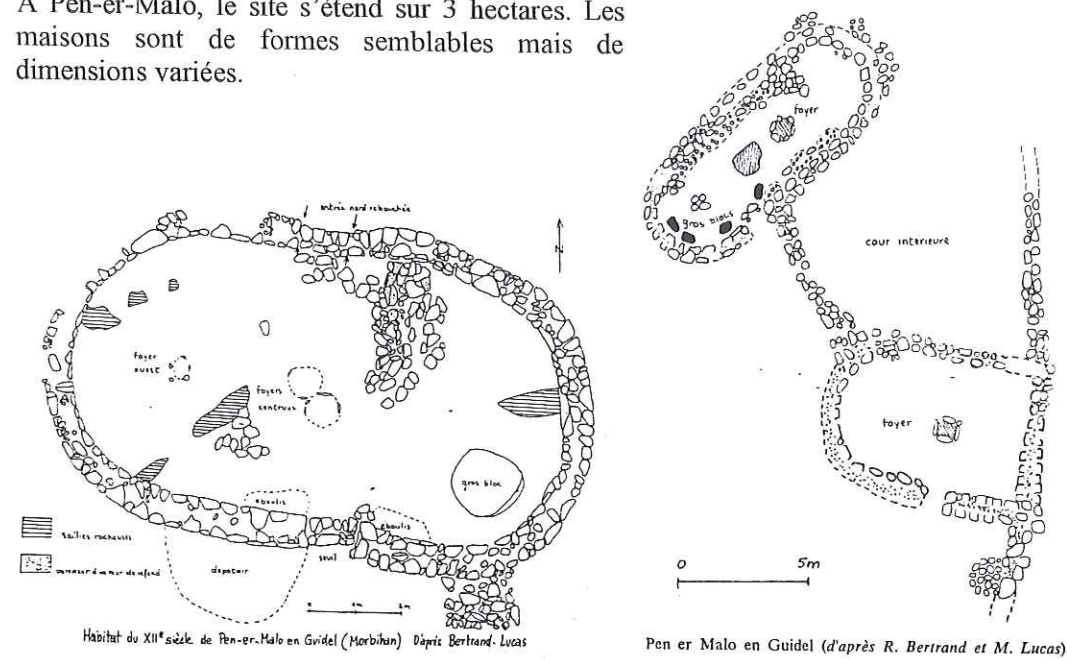
L'édification d'un véritable château, siège de la châtellenie au XII^{ème} siècle, succéda à la motte.

N'en subsistent aujourd'hui que d'anciens bâtiments agricoles aux éléments architectoniques de grande qualité en réemploi (linteaux, cheminées, jambages...), des pierres de taille de grandes dimensions dans la structure des ouvrages du déversoir du moulin, le nom de Kerhoel mentionné Keromel (Kermaël - le village du chef) au début du XV^{ème} siècle et des parcelles attenantes aux toponymes évocateurs sur le cadastre de 1810, tours (les tours) et chapel.

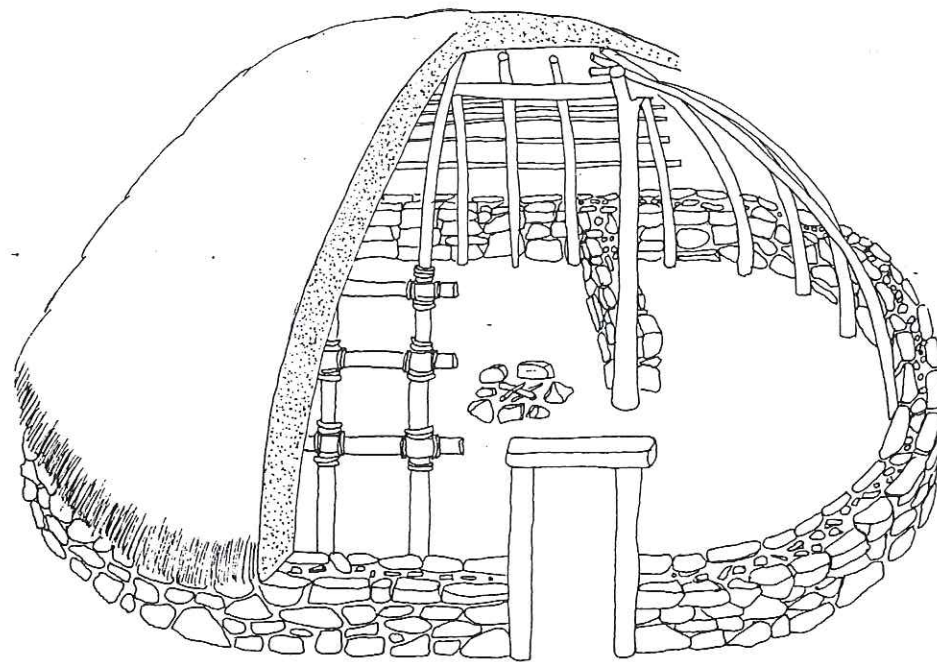
Le château tombe sous la coupe des Rohan en 1385.

Actuellement, 37 communes de France portent encore ce toponyme dans leur nom d'identification, dont une en Bretagne près de LOUDEAC. La toponymie locale est aussi très riche pour rappeler ces lieux de défense érigés il y a 1000 ans.

A Pen-er-Malo, le site s'étend sur 3 hectares. Les maisons sont de formes semblables mais de dimensions variées.



Les murs des bâtiments sont constitués de deux parements de granite, grossièrement équarris, remplis par un blocage de pierres et de terre.
La largeur des murs varie entre 50 et 80 cm pour une hauteur de 1 mètre environ. Ils n'ont pas de fondation.



Pen er Malo en Guidel (d'après R. Bertrand et M. Lucas).

Ces murets bas en pierre de forme elliptique entouraient des poteaux de bois fichés dans le sol qui supportaient des clayonnages fortement inclinés. Ceux-ci recevaient une couverture en chaume.

Au centre de la pièce ainsi définie, de 4 à 5 mètre de large sur 7 à 10 mètres de long, un foyer circulaire de 80 cm de diamètre ou carré était aménagé pour le chauffage et les besoins culinaires. Un trou établi dans le chaume permettait l'évacuation des fumées.

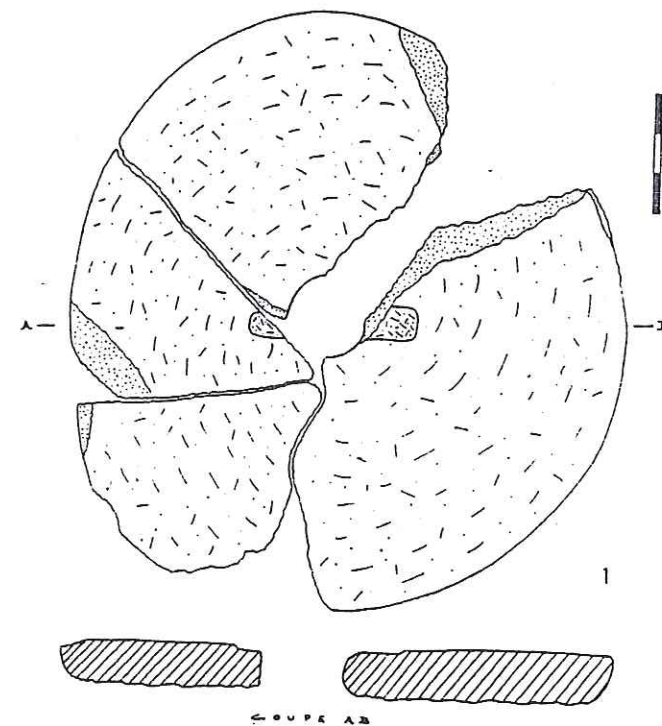
Ces bâtiments, de 30 à 50 m², abritaient chacun une famille et son bétail, séparés par un muret de refend en pierre.

Si un tel habitat a bien existé au pied de la motte, ce devait être dans la prairie légèrement en aval de l'ancien gué. Les crues de la rivière ont pu avoir eu raison de cette implantation, ou bien celle-ci se sera déplacée dans le même temps que la construction du château, sur le site plus élevé de la Roche Moisan et de Kerhoël. Les pierres auront pu trouver leur réemploi dans les ouvrages du moulin ou de la pêcherie.



La prairie du Roc'h en aval de la motte

A Pen-er-Malo, les meules constituent la plus grande partie du matériel lithique recueilli sur le site.



Il est remarquable de constater que ces meules ont toujours été retrouvées à l'état de fragments. Elles sont toujours en granit, et en granit à gros grains, d'un matériau différent de celui utilisé pour la construction des murs.

Toutes ces meules sont grossièrement circulaires, percées d'un trou central également circulaire. L'une de leurs faces est aplanie avec soin, l'autre étant plano-convexe et moins régulière. La tranche est convexe ou plane.

Leur diamètre est variable : de 45 à 66 cm, l'épaisseur variant de 4 à 12 cm.

La généralisation des moulins à eau seigneuriaux à partir du XIII^{ème} siècle a mis fin à l'usage de ces meules dont le rendement était très faible, et ne pouvaient servir qu'à des besoins d'autosubsistance.

5°) Le pont de pierre (XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle) :

Comme beaucoup de ponts du Moyen-Age, celui-ci a certainement été à l'origine construit en bois, comme la motte féodale qui le surplombait, à l'emplacement de l'ancien gué sur l'axe de QUIMPERLE à CASTENNEC.

En limite du Doyenné des Bois sur l'ancien Diocèse de Vannes, il date vraisemblablement du XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle, et un péage a dû y être établi pour son entretien auquel le seigneur du lieu était tenu.



La passerelle et l'emplacement présumé de l'ancien gué

Le pont se compose d'une pile centrale et de deux culées appareillées avec soin en gros blocs de pierre de granite tout-venant.

La pile centrale comporte un tabouret de plan rectangulaire de 2.03 par 2.80 ml dont la maçonnerie contemporaine est hourdée au ciment, très massif, prolongé par deux éperons dont les avant-becs présentent, non pas un angle aigu, mais une courbe en tiers-point.

Cette disposition avait l'avantage de permettre le glissement de l'eau courante et de donner plus de force aux éperons. La section étant plus forte, ils ont plus de poids et plus de résistance.

La hauteur des avant-becs est de 1.50 ml pour une hauteur de pile sous poutre de 2.60 ml sur le fond de la rivière. Celui d'amont conserve son appareillage ancien dans un état convenable tandis que celui d'aval est très détérioré, couvert d'une végétation poussée sur des atterremments vraisemblablement très anciens.

La culée Est comporte une partie partiellement effondrée due à l'éclatement provoqué par le développement de la souche d'un arbre.

Le tablier en planches, très dégradé, est supporté par des longrines constituées par d'anciens poteaux électriques en béton. Large de 1.23 ml, il franchit deux portées Ouest et Est respectivement de 7.40 et 8.40 ml.

Le bon état général de conservation révèle bien la qualité de son appareillage, et l'usage de la pierre traduit ici l'importance accordée, à l'époque de sa construction, à la voie de passage que le pont ancien mettait hors d'eau.